

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**

**FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

EXTRAIT du procès-verbal de la trente-sixième assemblée ordinaire du conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 10 mai 2006, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

---

**Création du cours JUR7004 - *Droit et éthique en déficience intellectuelle***

**Résolution CFSPD-2005-2006-266**

ATTENDU la fiche de présentation du cours JUR7004 - *Droit et éthique en déficience intellectuelle*;

ATTENDU la résolution 06-DSJ-1345 de l'assemblée départementale du Département de sciences juridiques;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par le comité exécutif que le conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

APPROUVE la création du cours JUR7004 - *Droit et éthique en déficience intellectuelle*;

MANDATE la vice-doyenne aux études pour le suivi du dossier au Bureau de l'enseignement et des programmes et à la Commission des études.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**COPIE CONFORME**

Montréal, le 10 mai 2006

René Côté  
Doyen